

Un grain de folie.

Le Journal de la Haute-Saône rapportait dernièrement le fait suivant :

« On a vu des rois détrônés s'ensevelir sous les débris de leurs palais ; on voit des joueurs malheureux abdiquer la vie après la perte de leur fortune ; mais un propriétaire qui se suicide pour ne pas survivre à l'expropriation d'un pré, c'est ce qu'on n'avait peut-être jamais vu avant le fait que nous citons. Un propriétaire de Saint-Loup avait été averti qu'un de ses prés serait exproprié, le 14 mai, par la Compagnie des chemins de fer de l'Est. Cette information l'avait vivement affecté ; il ne pouvait supporter l'idée de se séparer de son pré, et il donna des signes d'aliénation mentale. Le 2 mai, il est sorti de son habitation à trois heures du matin, et s'est noyé dans la rivière de Combeauté. »

Il est difficile, en effet, de se suicider pour une cause plus futile, et un acte aussi déraisonnable ne peut s'expliquer que par un dérangement du cerveau ; mais, qui a produit ce dérangement ? A coup sûr, ce n'est pas la croyance aux Esprits. Est-ce le fait de l'expropriation du pré ? Mais alors, pourquoi tous ceux que l'on exproprie ne deviennent-ils pas fous ? C'est, dira-t-on, que tous n'ont pas le cerveau aussi faible. Alors, vous admettez donc une prédisposition naturelle à la folie, et il ne saurait en être autrement, du moment que la même cause ne produit pas toujours le même effet. Nous l'avons dit bien des fois en réponse à ceux qui accusent le Spiritisme de provoquer la folie ; qu'ils disent si, avant qu'il ne fût question des Esprits, il n'y avait pas de fous, et s'il n'y a de fous que parmi ceux qui croient aux Esprits ? Une cause physique ou une violente commotion morale peuvent seules produire une folie instantanée ; hors cela, si l'on examine les antécédents, on en trouvera toujours des symptômes, qu'une cause fortuite peut développer ; la folie prend alors le caractère de la préoccupation principale ; le fou parle de ce qui le préoccupe, mais ce n'est pas cette préoccupation qui est la cause, ce n'est en quelque sorte qu'un mode de manifestation. Ainsi, une prédisposition à la folie étant donnée, celui qui s'occupe de religion aura une folie religieuse ; l'amour produira la folie amoureuse ; l'ambition, la folie des honneurs et des richesses, etc. Dans le fait rapporté ci-dessus, il serait absurde d'y voir autre chose qu'un simple effet que toute autre cause eût pu provoquer, parce que la prédisposition y était. Nous allons plus loin, maintenant : nous disons hautement que si ce propriétaire, si impressionnable à l'endroit de son pré, eût été profondément imbu des principes du Spiritisme, il ne fût pas devenu fou et ne se serait pas noyé, deux malheurs qui auraient été évités, ainsi

que nous en avons de nombreux exemples. La raison en est évidente. La folie a pour cause première une faiblesse morale relative, qui rend l'individu incapable de supporter le choc de certaines impressions, au nombre desquelles figurent, pour les trois quarts au moins, le chagrin, le désespoir, le désappointement et toutes les tribulations de la vie. Donner à l'homme la force nécessaire pour voir ces choses avec indifférence, c'est donc atténuer en lui la cause la plus fréquente de folie et de suicide ; or, cette force, il la puise dans la doctrine spirite bien comprise. En présence de la grandeur de l'avenir qu'elle déroule à nos yeux, et dont elle donne la preuve patente, les tribulations de la vie deviennent si éphémères, qu'elles glissent sur l'âme comme l'eau sur le marbre, sans y laisser de traces. Le vrai Spirite ne s'attache à la matière que tout juste autant qu'il faut pour les besoins de la vie ; mais si une corde lui manque, il en prend son parti, parce qu'il sait qu'il n'est ici qu'en passant, et qu'un sort bien meilleur l'attend ; aussi ne s'en affecte-t-il pas plus que de trouver accidentellement une pierre sur son chemin. Si notre homme eût été imbu de ces idées, que serait devenu son pré à ses yeux ? La contrariété qu'il a éprouvée eût été insignifiante ou nulle, et un malheur imaginaire n'eût pas amené un malheur réel. En résumé, l'un des effets, et nous pouvons dire l'un des bienfaits du Spiritisme, c'est de donner à l'âme la force qui lui manque en beaucoup de circonstances, et c'est en cela qu'il peut diminuer les causes de folie et de suicide. Comme on le voit, les faits les plus simples peuvent être une source d'enseignement pour qui veut réfléchir. C'est en montrant les applications du Spiritisme aux cas les plus vulgaires qu'on en fera comprendre toute la sublimité. N'est-ce pas là la véritable philosophie ?

Tradition musulmane.

Nous extrayons le passage suivant du remarquable et savant ouvrage que M. Géraudy Saintine a publié sous le titre de : *Trois ans en Judée*.

« Lorsque le sultan de Babel Bakhtunnassar (Nabuchodonosor) fut envoyé par Dieu pour punir les enfants d'Israël, qui avaient abandonné la doctrine de l'unité, il dépouilla le temple de tous les objets précieux qui s'y trouvaient réunis ; et, se réservant pour lui-même le trône de Salomon, avec ses supports, les deux lions d'or pur animés par un art magique qui en défendaient l'entrée, il distribua le reste du butin aux différents rois de sa cour. Le roi de Roum reçut l'habit d'Adam et la verge de Moïse ; le roi d'Antakie eut pour sa part le trône de Belkis, et